

Assemblée générale 2022

RAPPORT MORAL

Bouillot Marie Thérèse, présidente

Mr le représentant de la Fédération, Madame la représentante de la métropole, Madame la représentante du département, Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires, chers amis,

Ce rapport moral va être presque dans la continuité de celui de l'année dernière, car nous poursuivons sur la même lancée. Il ne vous a pas échappé qu'Evan Barcojo est toujours avec nous, il a réussi sa formation d'éducateur spécialisé avec une belle note à la soutenance. Son mémoire portait sur l'association et son expérience d'accompagnement des jeunes, à partir de son questionnement : quels sont les facteurs qui font qu'un jeune venant dans l'association va confier plus ou moins rapidement des parties intimes de son histoire et de son vécu d'accompagné par l'aide sociale ? Evan est donc maintenant notre référent éducatif et social salarié en CDD jusqu'au mois d'août 2022, et j'anticipe un peu sur le bilan 2022, son contrat sera transformé en CDI à partir de septembre.

Nous avons donc la chance d'avoir un référent très motivé, ainsi que des bénévoles dont j'ai déjà parlé l'année dernière. Si pour l'instant, de l'extérieur, les choses ne semblent pas bouger beaucoup, de l'intérieur il y a beaucoup d'activité de la part des bénévoles pour construire la pérennité de l'association et améliorer sa visibilité. Le projet associatif (projet de service) est en cours de réécriture, le site internet se refait une beauté, des projets sont en réflexion pour le financement de l'association, les activités avec les bénévoles et les adhérents.

Vous avez pu voir dans le rapport d'activité que grâce au travail d'Evan Barcojo, l'association renforce les partenariats existants (département, Touline) et a permis de développer de nombreux autres partenariats qui touchent à toutes les problématiques que peuvent rencontrer nos adhérents (alimentaire, logement, soutien psychologique...) d'autres sont en cours et de nouvelles conventions sont ou seront signées en 2022.

Notre association a accordé moins d'aides financières que d'autres années, parce que sa capacité à orienter vers le bon partenaire s'est fortement accrue par la professionnalisation de la personne qui reçoit et mène les entretiens, et le savoir faire éducatif est un vrai plus, et Evan s'y investi.

Nous avons également mis en place, grâce au partenariat avec les apprentis d'Auteuil, l'analyse de la pratique, indispensable dans les fonctions d'accompagnement et de suivi éducatif. Evan Barcojo peut y assister tous les 2 mois avec les éducateurs de l'équipe de la Touline. C'est une garantie de la qualité de l'accompagnement et de la capacité de réflexion sur ce qui est fait, même si cela représente un coût supplémentaire pour l'association.

Les situations rencontrées dans l'association et par les bénévoles qui siègent dans les instances demandent une vraie capacité à prendre du recul et à ne pas être trop « impacté » par les situations présentées au conseil de famille et à la commission de révision des situations, en particulier. Il est difficile de trouver des bénévoles en capacité de temps et psychique d'assumer la charge que ces mandats représentent, aussi nous avons dû décider que le salarié siégerait dans une partie des instances devant la difficulté à trouver des bénévoles en capacité de le faire, et c'est un vrai changement dans les pratiques de l'association.

Je profite de ce rapport moral pour remercier Andrée Regad, elle aussi toujours fidèle au poste et très professionnelle, bien que bénévole dans le suivi des comptes et qui a exprimé le désir de prendre sa « retraite ». Elle assurera le lien avec le prochain bénévole qui reprendra ses fonctions. Amoureux de la calcullette, nous vous attendons avec impatience.

Je finirai ce rapport moral en remerciant le conseil d'administration d'avoir accepté le poste salarié, qui apporte des compétences irremplaçables et une dynamique dans l'association, une expertise qu'Evan sera faire remonter là où il nous représentera dont l'ODPE par exemple.

Avoir accepté de maintenir ce poste salarié représente un pari pour l'association qui fait trembler nos chers trésoriers, une confiance en l'avenir et dans le travail fait par les bénévoles, et nous souhaitons bien sûr que ce CDI perdure.
En vous remerciant